



# MASTER DROIT PUBLIC



UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE



FACULTÉ DE DROIT,  
ÉCONOMIE ET  
ADMINISTRATION  
DE METZ

<https://dea.univ-lorraine.fr>





DOMAINE DROIT, ECONOMIE, GESTION  
MASTER

# DROIT PUBLIC

Le **Master 1 «Droit Public»** offre la possibilité à l'étudiant de poursuivre dans deux Masters dont la finalité est principalement professionnelle :

Soit, en **Master 2 « Droit des collectivités territoriales et coopération transfrontalière»**, formation qui se déroule à Sarreguemines et qui est tournée vers la gestion des collectivités territoriales en relation avec les collectivités de l'Union Européenne (services juridiques, centraux, cabinets, relations internationales, contentieux);

Soit, en **Master 2 «Droit de l'urbanisme et de la construction»**, parcours tourné vers les métiers des secteurs public et privé en lien avec le droit de l'urbanisme et/ou de la construction (services d'urbanisme des personnes publiques, sociétés d'aménagement, offices HLM, promoteurs immobiliers, avocats, notaires, etc...);

Deux parcours-type en Master 2, l'un à Metz et l'autre à Sarreguemines :

- **Droit de l'urbanisme et de la construction (Metz)**
- **Droit des collectivités territoriales et coopération transfrontalière (Sarreguemines)**

Le master 2 droit des collectivités territoriales et coopération transfrontalière est également disponible online pour l'apprentissage et la formation continue.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

En Master 1 Droit Public, il est possible pour l'étudiant de s'initier à la recherche par la préparation d'un mémoire individuel, avec un directeur et une soutenance devant un jury. Les étudiants peuvent aussi choisir une voie professionnalisante avec un stage ou, en master 2, un apprentissage.

Durant l'année, les étudiants se verront aussi demander des documents de recherche professionnalisée (note jurisprudentielle, synthèse de sources, vademecum de procédure, guide de pratique professionnelle, montage de projet, ...).

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Master Droit Public doit permettre à l'étudiant d'être capable, en fin de formation, de :

- **Chercher, expliquer et sécuriser un contexte de droit**, en cherchant les sources d'information sous un angle critique, en sachant actualiser les connaissances, et s'exprimant par note synthétique ou mémoire;
- **Comprendre un schéma institutionnel et décisionnel d'organisme public**, en connaissant les règles d'organisation des collectivités publiques ainsi que la répartition des compétences par les textes législatifs et réglementaires, en anticipant les rapports entre structures de coopération et les structures satellites, en identifiant les impacts des décisions d'aménagement propres à la structure, en comprenant les rapports de force et de confiance entre les titulaires du pouvoir de décider;
- **Identifier les contraintes économiques et financières de l'administration**, en comprenant les origines des ressources par catégories, en connaissant les processus de dépenses, en sachant lire des instruments financiers et budgétaires, en connaissant l'impact de la fiscalité sur les investissements et recettes;
- **Maîtriser la dimension conventionnelle des rapports de droit public**, en connaissant le rapport entre acte unilatéral et convention, en connaissant l'impact des conventions internationales et européennes, en identifiant les types de conventions internes adaptées à un montage et en choisissant les procédures de passation en situation réelle.

## L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique du Master Droit Public est composée d'enseignants-chercheurs de l'Université mais également de professionnels du secteur afin de donner un caractère professionnalisant à cette formation. Ainsi, interviennent des avocats, juristes, directeurs de projets, notaires, ...

# PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

## MASTER 1 DROIT PUBLIC

M1

	ECTS	CM(h)
<b>SEMESTRE 7</b>		
<b>UE 701 Droit de l'urbanisme et de l'environnement</b>	<b>9</b>	
Urbanisme réglementaire		36h
Droit de l'environnement		36h
<b>UE 702 Droit de la décentralisation</b>	<b>9</b>	
Droit institutionnel des collectivités territoriales		36h
Finances publiques locales		24h
<b>UE 703 Droit public des biens</b>	<b>6</b>	
Droit des propriétés publiques		24h
Droit des travaux publics		24h
<b>UE 704 Droit public des affaires</b>	<b>3</b>	
Droit de la concurrence		24h
Droit des entreprises publiques		24h
<b>UE 705 Internationalisation et professionnalisation</b>	<b>3</b>	
Au choix : anglais ou allemand		20h
Au choix :		
Droit de l'urbanisme transfrontalière		12h
Préparation aux concours		
Prise de parole		

**SEMESTRE 8**

<b>SEMESTRE 8</b>		ECTS	CM(h)	TD(h)
<b>UE 801</b>	<b>Droit de l'action publique</b>	<b>9</b>		
	Droit des contrats publics		36h	
	Au choix :			
	Droit services publics		36h	
	Politiques publiques			
<b>UE 802</b>	<b>Au choix : UE droit de l'urbanisme et de l'aménagement ou UE décentralisation appliquée</b>	<b>6</b>		
	<b>Droit de l'urbanisme et de l'aménagement</b>			
	Urbanisme opérationnel		24h	
	Aménagement du territoire		24h	
	<b>Décentralisation appliquée</b>			
	Droit matériel des collectivités territoriales		24h	
	Aménagement du territoire		24h	
<b>UE 803</b>	<b>Au choix : UE droit de l'environnement ou UE Agents des collectivités territoriales</b>	<b>6</b>		
	<b>Droit de l'environnement</b>			
	Droit des installations classées		24h	
	Droit des enquêtes publiques		24h	
	<b>Agents des collectivités territoriales</b>			
	Fonction publique territoriale		24h	
	Droit social des collectivités territoriales		12h	
	Gestion des agents des collectivités territoriales		12h	

**SEMESTRE 8 (suite)****UE 804 Droit des procédures****6**

Procédure non juridictionnelle

12h

Procédure juridictionnelle

24h

Contrôle de légalité

12h

**UE 805 Internationalisation et professionnalisation****3**

Au choix : anglais ou allemand

20h

Au choix :

Droit de l'aménagement transfrontalier

Préparation aux concours

Rédaction d'actes

12h

Stage ou mémoire

# MASTER 2

## DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE EN FORMATION INITIALE OU EN APPRENTISSAGE / FORMATION CONTINUE

### LE MASTER EN ALTERNANCE

Le master est ouvert aux personnels en formation continue ainsi qu'aux étudiants en formation initiale. Pour ces derniers, l'alternance est un système qui offre de nombreux avantages. L'alternance est un système de formation qui associe une phase théorique avec des cours à l'université, et une phase pratique au sein d'une entreprise (dans le cas de notre master, au sein d'une collectivité territoriale, EPCI, établissement public, service de l'Etat, avocat en droit public). Elle permet de mettre directement en application sur le terrain ce qui est appris en cours.

Un étudiant qui choisit l'alternance signe un contrat d'apprentissage. Il a donc le statut de jeune travailleur, sous la responsabilité de son maître d'apprentissage. Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier d'une durée de 6 mois à 3 ans, selon le diplôme. Il est conclu au moyen du formulaire CERFA n°10103 qui est signé par l'employeur, l'apprenti et le Centre de Formation des Apprentis (CFA).

L'université de Lorraine travaille avec son propre CFA, qui joue le rôle d'interface entre les apprentis, les composantes universitaires qui assurent les formations, les entreprises et les institutions. Le CFA de l'Université de Lorraine est fort de son expérience : il gère ainsi plus de 1700 apprentis chaque année.

La rémunération minimale de l'alternant est un pourcentage du SMIC fixé par la réglementation. Elle augmente en fonction de l'âge de l'apprenti et de l'ancienneté dans l'exécution du contrat. Il est possible à l'entreprise de proposer un salaire supérieur à l'apprenti. Le système d'alternance offre de nombreux avantages, aussi bien pour l'alternant que pour sa structure d'accueil.

#### L'alternant peut ainsi :

- Mettre directement en pratique les enseignements théoriques de son cursus
- Etre rémunéré pendant sa formation en tant que salarié,
- Bénéficier de la gratuité des frais de formation,
- Acquérir une véritable expérience professionnelle et ainsi accéder plus facilement à l'emploi.

## LES OBJECTIFS PROFESSIONNELS

La formation s'appuie sur deux grands axes de travail :

**Le droit français des collectivités territoriales** : tous les aspects en relation avec l'organisation territoriale sont abordés, le volet institutionnel, mais aussi le droit administratif général, le droit constitutionnel, le droit des contrats de l'administration, le droit financier et fiscal, l'histoire du droit, ou le droit de la fonction publique.

**L'orientation transfrontalière et comparatiste** : la formation approfondit les aspects essentiels comme notamment le droit comparé communal et supra-communal (des collectivités locales intermédiaires), les institutions administratives comparées, le droit comparé des contrats publics et le droit financier comparé. L'acquisition de connaissances en droit étranger est indispensable pour bien pouvoir profiter des enseignements du droit de la coopération transfrontalière et des éléments du droit européen et du droit international qui intéressent les collectivités territoriales et les entités infra-étatiques (Etats fédérés, régions autonomes, entités locales à statut spécial).

## RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Responsable du Master 2 droit des collectivités territoriales et coopération transfrontalière e

**Monsieur Pierre TIFINE** - pierre.tifine@univ-lorraine.fr

**SEMESTRE 9**

<b>UE 901</b>	<b>Fondamentaux historiques et constitutionnels</b>	<b>6</b>	
	Histoire de l'administration locale		12h
	Organisation territoriale de la République		24h
<b>UE 902</b>	<b>Aspects institutionnels</b>	<b>3</b>	
	Droit de l'intercommunalité		10h
	Organisation communale		10h
<b>UE 903</b>	<b>Action internationale des collectivités territoriales</b>	<b>3</b>	
	Droit de l'action extérieure des collectivités territoriales		10h
	Structures de l'action des CT et de coopération transfrontalière		8h
<b>UE 904</b>	<b>Droit comparé</b>	<b>6</b>	
	Organisation territoriale d'un Etat étranger		20h
	Droit communal comparé		10h
<b>UE 905</b>	<b>Actions des collectivités territoriales</b>	<b>6</b>	
	Action sociale		10h
	Action culturelle		10h
	Action économique		10h
	Droit de l'administration numérique		10h
<b>UE 906</b>	<b>Problématiques économiques et financières</b>	<b>3</b>	
	Finances locales		20h
	Droit et évaluations des partenariats public-privé		10h
<b>UE 907</b>	<b>Transversales</b>	<b>3</b>	
	Au choix : anglais ou allemand		10h
	Méthodologie des concours administratifs		15h
	Initiation à la recherche		10h

**SEMESTRE 10**

<b>SEMESTRE 10</b>		ECTS	CM(h)
<b>UE 1001</b>	<b>Aspects institutionnels et droit comparé</b>	<b>3</b>	
	Oranisation départementale et régionale		10h
	CT métropolitaines à statut particulier		5h
	Collectivités territoriales ultramarines		5h
	Collectivités territoriales et Europe		10h
	Organisation territoriale d'un Etat étranger		10h
<b>UE 1002</b>	<b>Droit matériel général et spécial</b>	<b>3</b>	
	Droit électoral		10h
	Expression démocratique locale		6h
	Contrats publics locaux		20h
<b>UE 1003</b>	<b>Actions spécifiques</b>	<b>3</b>	
	Politique de la ville		6h
	Droit pénal appliqué aux collectivités territoriales		6h
	Collectivités territoriales et environnement		10h
	Collectivités territoriales et urbanisme		10h
<b>UE 1004</b>	<b>Transversales</b>	<b>3</b>	
	Au choix : anglais ou allemand		10h
	Préparation aux concours administratifs		20h
<b>UE 1005</b>	<b>Professionalisation ou recherche</b>	<b>18</b>	
	Stage ou mémoire		

**PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS**  
**MASTER 2 DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET**  
**COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE - EN ALTERNANCE**

ECTS CM(h)

**SEMESTRE 9**

<b>SEMESTRE 9</b>		ECTS	CM(h)
<b>UE 901</b>	<b>Fondamentaux historiques et constitutionnels</b>	<b>6</b>	
	Histoire de l'administration locale		12h
	Organisation territoriale de la République		24h
<b>UE 902</b>	<b>Aspects institutionnels</b>	<b>3</b>	
	Droit de l'intercommunalité		10h
	Organisation communale		10h
<b>UE 903</b>	<b>Action internationale des collectivités territoriales</b>	<b>3</b>	
	Droit de l'action extérieure des collectivités territoriales		10h
	Structures d'action des CT et coopération transfrontalière		8h
<b>UE 904</b>	<b>Droit comparé</b>	<b>6</b>	
	Organisation territoriale d'un Etat étranger		20h
	Droit communal comparé		10h
<b>UE 905</b>	<b>Actions des collectivités territoriales</b>	<b>6</b>	
	Action sociale		10h
	Action culturelle		10h
	Action économique		10h
	Droit de l'administration numérique		10h
<b>UE 906</b>	<b>Problématiques économiques et financières</b>	<b>3</b>	
	Finances locales		20h
	Droit et évaluations des partenariats public-privé		10h
<b>UE 907</b>	<b>Transversales</b>	<b>3</b>	
	Au choix : anglais ou allemand		10h
	Gestion de projet		15h

**SEMESTRE 10****UE 1001 Aspects institutionnels et droit comparé****3**

Oranisation départementale et régionale 10h

CT métropolitaines à statut particulier 5h

Collectivités territoriales ultramarines 5h

Collectivités territoriales et Europe 10h

Organisation territoriale d'un Etat étranger 10h

**UE 1002 Droit matériel général et spécial****3**

Droit électoral 10h

Expression démocratique locale 6h

Contrats publics locaux 20h

**UE 1003 Actions spécifiques****3**

Politique de la ville 6h

Droit pénal appliqué aux collectivités territoriales 6h

Collectivités territoriales et environnement 10h

Collectivités territoriales et urbanisme 10h

**UE 1004 Transversales****3**

Au choix : Anglais ou Allemand 10h

Gestion de projet 20h

**UE 1005 Professionalisation ou recherche****18**

Stage ou mémoire

# MASTER 2

## DROIT DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION

### PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

	ECTS	CM(h)
<b>SEMESTRE 9</b>		
<b>UE 901 Droit de l'urbanisme</b>	<b>6</b>	
Planification		15h
Droit des autorisations d'urbanisme		25h
<b>UE 902 Maîtrise foncière</b>	<b>3</b>	
Expropriation		15h
Préemption		10h
<b>UE 903 Action foncière</b>	<b>3</b>	
Urbanisme commercial		10h
ZAC et lotissements		15h
Fiscalité de l'urbanisme		10h
<b>UE 904 Droit public de la construction</b>	<b>6</b>	
Droit des montages contractuels complexes		20h
Droit des marchés publics des travaux		20h
<b>UE 905 Droit privé de la construction</b>	<b>6</b>	
Droit des marchés privés de travaux		10h
Droit des établissements recevant du public		10h
Financement de la construction		10h

**SEMESTRE 9 (suite)****UE 906    Responsabilité des constructeurs****3**

Garanties légales et conventionnelles

15h

Droit de l'assurance construction

10h

**UE 907    Professionnalisation et internationalisation****3**

Au choix : anglais ou allemand

15h

Droit de l'urbanisme comparé

10h

Méthodologie de la recherche juridique

10h

Préparation à l'accès au mode professionnel

10h

Projet tutoré

**SEMESTRE 10**

UE	Titre	ECTS	CM(h)
<b>UE 1001</b>	<b>Droit de l'environnement</b>	<b>3</b>	
	Droit de l'environnement appliqué à l'urbanisme		15h
	Droit de l'environnement appliqué à la construction		15h
<b>UE 1002</b>	<b>Droit immobilier</b>	<b>3</b>	
	Droit de la vente		10h
	Baux et copropriété		10h
<b>UE 1003</b>	<b>Contentieux de l'urbanisme et de la construction</b>	<b>3</b>	
	Contentieux de l'urbanisme		20h
	Contentieux public de la construction		10h
	Contentieux privé de la construction		10h
<b>UE 1004</b>	<b>Fiscalité de la construction et de l'immobilier</b>	<b>3</b>	
	Fiscalité de la construction		10h
	Fiscalité de l'immobilier		10h
<b>UE 1005</b>	<b>Au choix : parcours professionnel ou parcours recherche ou parcours apprentissage</b>	<b>18</b>	
	<b>Parcours professionnel</b>		
	Stage		
	Projet tutoré		
	Grand oral		
	<b>Parcours recherche</b>		
	Mémoire		
	Projet tutoré		
	Grand oral		
	<b>Parcours apprentissage</b>		
	Rapport d'apprentissage		
	Projet tutoré		
	Grand oral		

## **RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE**

Responsable du Master 2 droit de l'urbanisme et de la construction :  
**Monsieur Pascal CAILLE** - [pascal.caille@univ-lorraine.fr](mailto:pascal.caille@univ-lorraine.fr)

**Faculté de  
Droit, Economie et Administration**

Ile du Saulcy

57000 METZ

03 72 74 76 00

**Secrétaire pédagogique des Masters 1 :**

vanessa.barba@univ-lorraine.fr

**Secrétaire pédagogique des Masters 2 :**

anais.lamy@univ-lorraine.fr

